



POUR LA DEUXIÈME FOIS A INNSBRUCK, LES JEUX D'HIVER DES HANDICAPÉS

Le 19 juin 1987, à la demande du Comité international de coordination pour handicapés (ICC), un contrat a été signé à Arnhem, aux Pays-Bas, entre les membres du bureau de l'ICC et le Comité d'organisation des IV^{es} Jeux d'hiver pour handicapés en 1988. Le Comité d'organisation était représenté par le secrétaire général-directeur, M. Bertl Neumann et le trésorier-directeur, M. Helmut Heiseler.

Ce contrat, semblable à celui qui lie le CIO et la ville organisant les Jeux Olympiques, garantit le parfait déroulement des Jeux d'hiver pour handicapés, tant du point de vue politique et financier que sportif. Présents lors de la signature de ce contrat, les deux présidents de l'ICC, M. Guillermo Cabezas et le Dr Arie Klapwijk, ainsi que la directrice gérante de l'ICC, M^{me} Marjolijn Hillegers, ont souligné qu'en 1984 les Jeux d'hiver pour handicapés avaient été confiés à la ville d'Innsbruck par le CIO. Celui-ci a renouvelé son soutien à cette ville qui fait œuvre de pionnier dans ce domaine.

Les Jeux d'hiver pour handicapés doivent se dérouler au cours de la même période que les Jeux Olympiques d'hiver. Calgary s'étant désistée faute de bénévoles suffisants, l'Autriche a de nouveau été sollicitée.

C'est à Innsbruck qu'est née l'idée d'organiser simultanément Jeux Olympiques et Jeux d'hiver pour handicapés. Malgré la défection de Calgary, l'idéal demeure bien un déroulement des deux manifestations en même temps et au même endroit.

En faisant connaître au monde entier les Jeux d'hiver pour handicapés, en 1984, les tirant de l'anonymat grâce à leur succès — ils avaient été organisés selon les modèles des Jeux Olympi-

ques d'hiver de 1964 et de 1976 — la ville d'Innsbruck a acquis une réputation internationale.

Depuis fort longtemps, les institutions se chargeant des handicapés sont convaincues que la pratique du sport est le meilleur moyen de réhabilitation. Il y a actuellement plus de cinq cents millions d'handicapés sur la terre. Pour obtenir qu'ils fassent du sport, il est nécessaire de leur fournir des exemples, de la même façon que pour le sport commun. C'est ainsi qu'est née l'idée d'organiser de grandes compétitions sportives pour les handicapés. Tout d'abord, il y eut des Championnats nationaux d'hiver et d'été, puis des Championnats du monde et finalement ce furent les Jeux d'hiver et d'été pour handicapés dans le même esprit que les Jeux Olympiques d'hiver et les Jeux de l'Olympiade.

A Innsbruck, où eurent lieu des Jeux Olympiques d'hiver à deux reprises, on s'est pris d'enthousiasme à l'idée d'organiser des Jeux d'hiver de grande classe réunissant les meilleurs handicapés sportifs. Et maintenant, la ville semble avoir une sorte d'abonnement dans l'organisation de compétitions d'ordre olympique. La série a commencé avec les IX^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 1964. A la suite du désistement de la ville de Denver, la capitale du Tyrol organisa les

La délégation d'Innsbruck, de gauche à droite: Wilhelm Thiel, directeur général, réhabilitation internationale; Dr Dieter Hoffmann, représentant de la ville d'Innsbruck; Vbgm. Rudolf Krebs, vice-maire d'Innsbruck; le Président du CIO, Juan Antonio Samaranch; LR Fridolin Zanon, gouvernement du Tyrol; secrétaire général directeur Bertl Neumann, Comité d'organisation; directeur Helmut Heiseler, Comité d'organisation.



XII^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 1976. Les III^{es} Jeux d'hiver pour handicapés s'y déroulèrent pour la première fois en 1984 avec succès, et une nouvelle fois Innsbruck comble la brèche en prenant en charge la quatrième édition. Avec, en janvier de cette année, les Championnats du monde de luge de course sur la piste olympique d'Igls et les Jeux Mondiaux pour transplantés qui ont eu lieu dernièrement à Innsbruck, Natters et Lana, la capitale du Tyrol est toujours une tête de proue pour les événements sportifs internationaux. Elle a, de plus, le mérite d'avoir entraîné l'homologation de ces Jeux d'hiver pour handicapés par le CIO.

Avec cette reconnaissance et l'obtention du patronage du CIO, ces compétitions sportives pour handicapés ont pris une énorme importance. La première édition avait eu lieu en Suède en 1976 et la deuxième en 1980 à Geilo, en Norvège, dans l'indifférence quasi générale de l'opinion sportive. Les Jeux d'Innsbruck en 1984 furent donc à l'origine d'une grande intégration du sport pour handicapés. C'est ainsi qu'à Sarajevo, au cours des XIV^{es} Jeux Olympiques d'hiver, fut mis sur pied un slalom géant à l'intention des handicapés. De même, purent-ils participer à une compétition de ski de fond lors des Championnats du monde de ski nordique à Seefeld en 1985.

Les IV^{es} Jeux d'hiver pour handicapés auront lieu du 17 au 24 janvier 1988, au même endroit que les compétitions de 1984. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleront au stade olympique de glace, et la piste de patinage de vitesse recevra les compétitions de glace. Toutes les autres épreuves se passeront dans les montagnes de moyenne altitude, à proximité d'Innsbruck, les compétitions alpines à Mutters, les compétitions nordiques à Natters. Cette solution présente l'avantage de réutiliser les pistes et les installations.

Dans cette logique, l'organisation générale qui a fait ses preuves en 1964 et 1976 pour les Jeux Olympiques s'applique sans changement majeur, c'est pourquoi les installations d'Innsbruck ont une valeur constante, contrairement à celles d'autres localités. Toutes les associations sportives d'handicapés étant regroupées au sein du Comité international de coordination du sport pour handicapés (ICC), l'organisation générale bénéficie d'une grande simplification. Seul le sous-titre a été modifié, il est devenu « Winter



Paralympics » afin de s'aligner sur celui des Jeux d'été pour handicapés prévus à Séoul.

En 1988, Innsbruck, seule ville au monde, hissera donc le drapeau olympique pour la quatrième fois. Les Jeux y seront financés par les subventions des gouvernements autrichien et tyrolien, celles de la ville d'Innsbruck, de l'Association autrichienne du sport pour handicapés, l'émission d'un timbre spécial avec surcharge, la publicité et les commanditaires. La date d'ouverture a été choisie de façon que la clôture intervienne trois semaines avant le début des Jeux Olympiques d'hiver à Calgary, permettant ainsi aux officiels et journalistes d'assister aux deux manifestations. Le biathlon a été inscrit au programme avec une classe spéciale pour les malvoyants, à l'exclusion des aveugles. De même, un tournoi de hockey pourra être organisé à condition qu'au moins six nations y prennent part. Dans le cas contraire, une compétition démonstrative permettra aux deux meilleures équipes de se mesurer. En ce qui concerne les compétitions alpines, une classe monoski pour les amputés des jambes et les hémiplegiques a été créée. Chaque pays participant peut y inscrire six concurrents alors que pour les autres compétitions le nombre maximum de participants est fixé à quatre.